



Secrétariat : H.M.JUNKER  
Rue sauvage 10 4800 Verviers  
Tél/Fax. : 087/225606  
GSM : 0474/211870  
[hm.junker@skynet.be](mailto:hm.junker@skynet.be)  
CCP : 000-1334573-47

## CHALLENGE DE LA MAISON VERVIETOISE DES SPORTS

### Règlement du Challenge du dimanche 20 novembre 2011

1. Le T.T.Vervia a le plaisir de vous inviter au septième Challenge de **LA MAISON VERVIETOISE DES SPORTS** qu'il organise le dimanche 20 novembre 2011. Il se déroulera dans le nouveau hall omnisports de l'Ecole Don Bosco au 64 de la rue des Alliés, Verviers (à 200 m du local du T.T.Vervia).

**Chaque joueur peut participer à 3 séries, série de son classement, celle supérieure et l'Open.**

**Un jeune et un vétéran peuvent participer à 4 séries, série de son classement, celle supérieure, l'Open et la série d'âge.**

2. Le tournoi se joue suivant les statuts et règlements de la FRBTT.

**3. Le Challenge compte pour les classements de régularité des tournois 2011 - 2012.**

4. Horaire des séries :

Messieurs		Dames	
09H00	NC et D6-D4	10H00	Dames NC
10H00	D et E	11H00	Dames D
11H30	Préminimes, minimes, cadets et juniors	11H30	Préminimes, minimes, cadettes et juniores.
14H00	Vétérans	13H30	Dames C
14H30	Messieurs C	15H00	<b>Dames B Open</b>
16H00	<b>Messieurs B Open</b>	16H00	Dames B
17H30	Messieurs B		

5. Les inscriptions en ligne seront reçues jusqu'au jeudi 17 novembre 2011 sur le site

[http://affrbtt-asbl.be/compet\\_indi/AFFRBTT\\_COMPET\\_INDIV\\_INSCRIPTIONS.html](http://affrbtt-asbl.be/compet_indi/AFFRBTT_COMPET_INDIV_INSCRIPTIONS.html)

Pour les joueurs étrangers ou en cas de difficulté, veuillez contacter le juge-arbitre Francis Bollinne par mail : [francis.bollinne@leping.be](mailto:francis.bollinne@leping.be) ou par GSM au 0473/845.190

L'élaboration des tableaux aura lieu le vendredi 18 novembre 2011 au domicile du juge-arbitre.

6. Il sera fait usage de 16 tables. Tous les matches seront joués en trois sets gagnants et avec des balles Stiga blanches de 40 mm pour toutes les séries.

7. Le joueur perdant est tenu de conserver la balle et de rester à la table pour arbitrer la rencontre suivante. Le gagnant est tenu de rapporter le résultat du match au juge-arbitre et de transmettre la fiche du match suivant à la table désignée.

8. Le droit d'inscription est fixé à **3 €** par série et **1 €** pour les séries jeunes, la série Vétérans et la série Open à condition qu'il s'inscrive dans les deux autres séries. Le montant est dû, que le joueur participe ou non à la compétition.

9. Le juge-arbitre prendra toute disposition, mesure ou décision nécessaire pour assurer le bon déroulement du tournoi.

10. L'équipement des joueurs devra être conforme aux règlements fédéraux. Le port du blanc est strictement interdit.

11. Des vestiaires séparés seront mis à la disposition des participants et participantes.

12. Le comité organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident ou de vol.

13. Direction du tournoi :

Juge-arbitre : Monsieur Francis Bolline

Adjoint : Monsieur Patrice Moreau

Secrétariat & informations : Henry-Marc Junker

14. Approuvé par le comité provincial sous le numéro : BP-1112-03